

Fil conducteur de la table ronde

ENJEUX ET OPPORTUNITES DE
L'APPROPRIATION DE LA
MESURE D'IMPACT SOCIAL

24 novembre 2020

Webconférence 18h – 20h



Déroulé

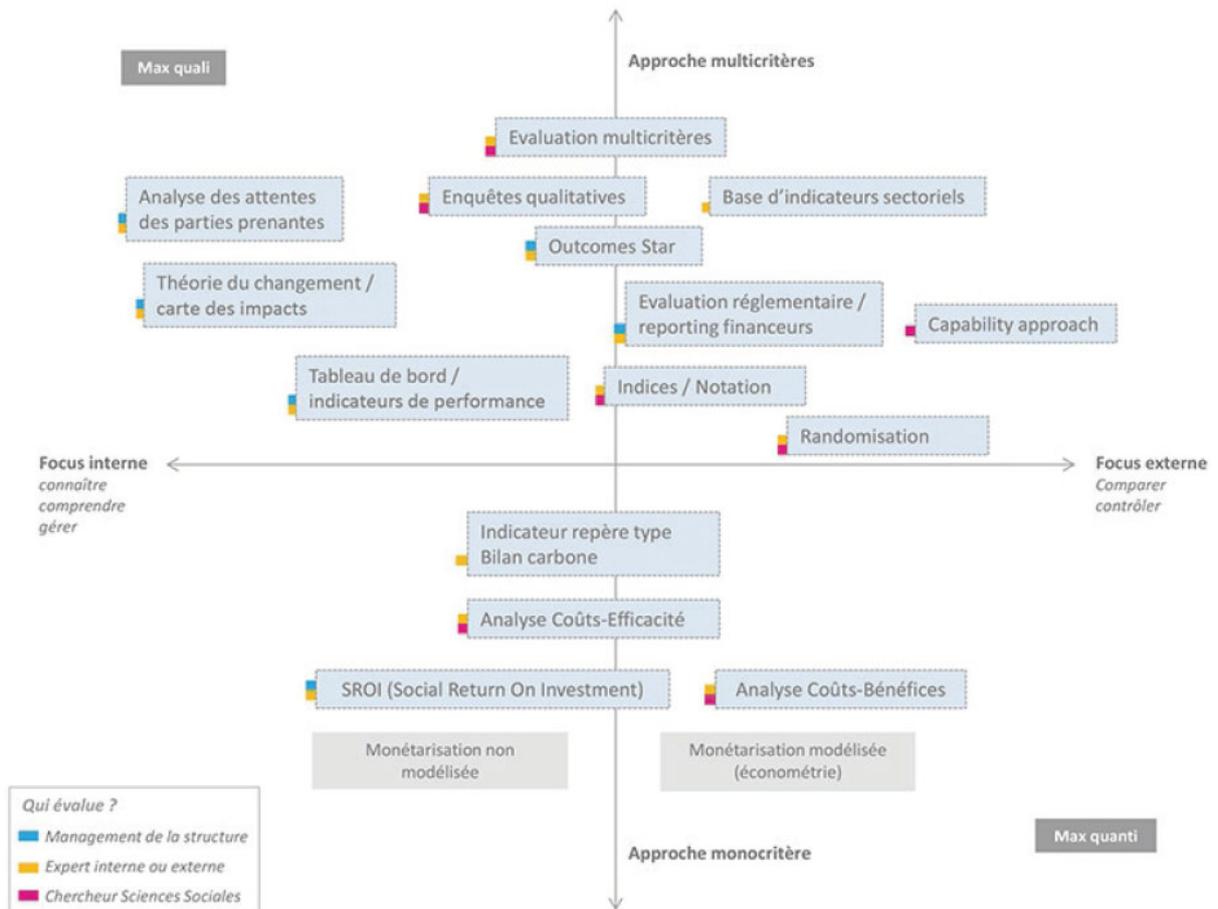
- 18h Accueil et connexion
- 18h10 Présentation
- 18h15 Cadrage de la mesure d'impact social
- 18h25 Tour de présentation des grands témoins
- **APF Développement AURA**, *Cécile Delille*, cheffe de projet mécénat, fundraising et partenariat.
 - **Mirova** Société de gestion de fonds ISR, *Fabien Leonhardt*, responsable de la gestion solidaire.
 - **Mouvement Sol**, *Charles Lesage*, délégué général.
 - **Habitat & Humanisme**, *Marie Savereux*, directrice marketing et communication.
- 18h30 APF Une structure face à l'envie de s'évaluer
- 18h40 Contexte et exigences institutionnels : le cas d'un fond d'investissement responsable et solidaire : Mirova
- 18h55 Temps d'échange
- 19h00 Une démarche collective et co-construite d'évaluation de l'utilité sociale des monnaies locales par le réseau Sol
- 19h15 Temps d'échange
- 19h20 Une démarche d'évaluation « sur mesure » aux retombées positives et concrètes : l'expérience d'Habitat & Humanisme
- 19h 35 Temps d'échanges
- 19h55 Conclusion



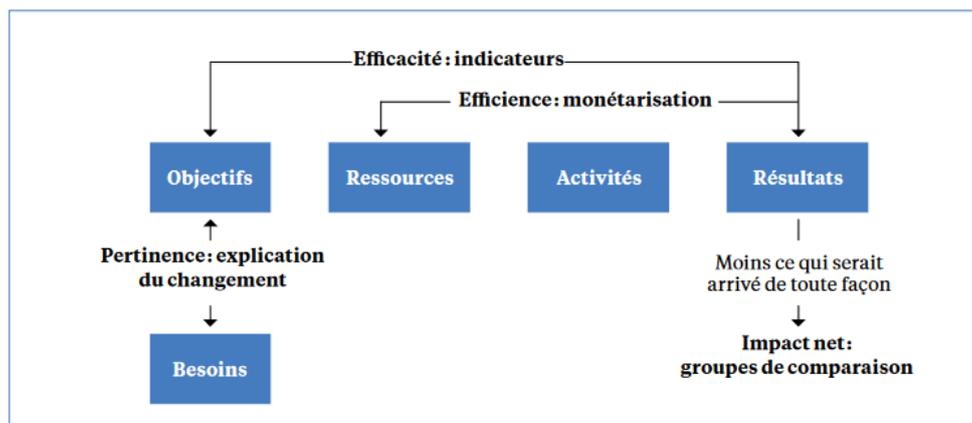
Panorama des principaux outils disponibles



Cartographie des principales méthodes (Avisé, pp 17)



Quelle méthode pour quel enjeu d'évaluation (Stievenart et al., 2014)



Les familles de méthodes et exemplaires (Stievenart et al., 2014)

Familles de méthodes	Exemples de méthodes	Enjeux traités prioritairement
Méthodes d'explicitation du changement	Théorie du changement, modèle logique, carte des impacts. Groupes de discussion avec les parties prenantes. Etude sociologique.	Pertinence
Méthodes par indicateurs	Cadre logique. Base IRIS. Outcomes Star.	Efficacité
Méthodes de monétarisation	Coûts évités, préférences révélées, évaluations contingentes. Analyses coûts-bénéfices. Ratio SROI.	Efficience
Méthodes avec groupes de comparaisons	Etudes randomisées avec échantillonnage aléatoire. Reconstitution d'un groupe avec des techniques d'appariement.	Impact net

Description des principaux outils - méthode (Extrait de Kleszczowski 2017)

La « **théorie du changement** » suit le raisonnement suivant : une organisation (mais aussi un programme ou un projet spécifique) mobilise des ressources (« inputs ») pour accomplir une série d'activités qui génèrent des réalisations directes mesurables en terme de volume d'activité (« outputs ») et ont des effets bénéfiques et des résultats (« outcomes ») qui sont des changements sur des individus ou des groupes d'individus.

TRAVAIL PLANIFIÉ PAR L'ORGANISATION		RÉSULTATS ENVISAGÉS / CE QUI PEUT S'ÉVALUER		
	Que fait-on ?	Que produit-on ?	À quoi contribue-t-on ?	
RESSOURCES	ACTIVITÉS	RÉALISATIONS	RÉSULTATS	IMPACTS
Ressources (humaines, financières) permettant la mise en œuvre des activités	Action de la structure pour atteindre ses objectifs	Produits obtenus suite aux actions menées	Effets immédiats des actions sur leurs cibles	Conséquences sociales, économiques, environnementales, imputables aux actions

Exemple Une association d'éducation à l'environnement mène un projet de sensibilisation au tri des déchets

50 k€ mobilisés et 3 personnes travaillant sur le projet.

Actions de sensibilisation au tri sélectif des déchets mises en place.

80 participants – 1 livret de sensibilisation réalisé.

Augmentation de 23 % du nombre de ménages pratiquant le tri sélectif.

Augmentation du tonnage des déchets triés de 11 % grâce au plan de sensibilisation.

Le SROI

Le SROI (Social Return on Investment) est une méthode qui consiste à attribuer une valeur monétaire à chacun des impacts identifiés dans le cadre de l'analyse. Le résultat final est la somme des valeurs monétaires des différents impacts ; en le rapportant à l'ensemble des contributions (coûts et valorisation de contributions en nature), on obtient un ratio construit sur le modèle des ratios utilisés pour évaluer la rentabilité financière d'un investissement. Le SROI est un outil contesté. En effet, la « monétarisation » de l'impact social, c'est-à-dire l'expression en valeur monétaire des différents impacts identifiés et mesurés, apparaît comme à la fois choquante d'un point de vue éthique pour nombre d'acteurs et peu réaliste d'un point de vue méthodologique.

Le guide d'auto-évaluation

Le guide d'évaluation de l'utilité sociale de l'AVISE (Avisé et al 2007) Le guide d'auto-évaluation de l'utilité sociale consiste à présenter les différentes phases à suivre pour réaliser une démarche d'évaluation de l'utilité sociale d'une organisation à but non lucratif. Il s'agit des 8 phases.

La randomisation

L'évaluation par expérience aléatoire (ou randomisation) est une méthode permettant d'évaluer l'efficacité d'une action en comparant les résultats de deux groupes d'individus à l'issue de l'action, un groupe bénéficiant de l'action (le groupe « test ») et l'autre n'en bénéficiant pas (le groupe « témoin »), sur le modèle de la recherche scientifique et en particulier des protocoles de recherches médicales. Ces deux groupes ont des caractéristiques parfaitement identiques d'un point de vue statistique grâce au tirage au sort effectué préalablement pour constituer ces groupes. Il convient de noter que cette méthode est aujourd'hui considérée comme relativement courante dans le champ des politiques sociales : elle a été appliquée à un nombre important de projets et d'expérimentations sociales dans le monde entier, y compris en France. Des programmes sociaux dans les pays en voie de développement ainsi que des politiques sociales aux Etats-Unis ont été les premiers objets d'évaluation par la « randomisation ». Cette approche pose plusieurs difficultés. De nombreuses critiques se concentrent autour du tirage au sort des bénéficiaires qu'il faut réaliser pour respecter le protocole : des questions évidentes d'ordre moral se posent lorsqu'il s'agit d'écarter de l'action des personnes susceptibles d'en être bénéficiaires de manière aléatoire, sans faire entrer des considérations de mérite, de besoin ou de motivation³⁴. Au-delà des réticences des acteurs, la question de la communication vis-à-vis des personnes non sélectionnées se pose, d'autant plus que le protocole d'évaluation prévoit de suivre, donc d'interroger par entretien ou enquête, ces personnes non bénéficiaires de l'action. Les autres limites pointées concernent l'impossibilité de mettre en place une évaluation pour un nombre trop faible de bénéficiaires, le coût important de ces évaluations, ou encore un problème.

La base d'indicateurs IRIS

« La base d'indicateurs IRIS (Impact Reporting and Investments Standards) propose des normes de reporting pour la performance des investissements à impact social ou environnemental. Il s'agit d'un outil évolutif, s'enrichissant des suggestions de praticiens.

<https://iris.thegiin.org/metrics/>

Outcomes Star

L'outil « Outcomes Star » développée par le cabinet Triangle Consulting en Grande Bretagne, et traduite par l'Institut de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Social de l'ESSEC (Mounier, 2016) : « L'outil symbolise graphiquement une étoile. Triangle Consulting a développé et publié une quinzaine d'étoiles, qui s'adressent à des groupes cibles différents, dans le cadre d'un accompagnement sanitaire et/ou social. Il existe par exemple, une étoile pour l'accompagnement de personnes souffrant d'addiction à l'alcool, une autre pour les personnes âgées, etc Les branches sont graduées de 1 à 10 pour évaluer le niveau de progression de la personne accompagnée.

<https://www.outcomesstar.org.uk/about-the-star/what-is-the-outcomes-star/>

Mounier, B. (2016). Expérimentation de l'outil « Étoile de progression des familles ».

AVISE

https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20191001/avise_20160913_etud_edecaseia_adessadomicile_v20190930.pdf



Bibliographie

ASIS (2020). « Guideline social impact evaluation and indicators ». Projet européen Intereg. En ligne : <https://socialinnovationstrategy.eu/guideline-1-social-impact-evaluation-and-indicators/>

Avise. « Dossier impact social ». En ligne : https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20161208/avise_dossier_impact-social_0.pdf

Avise, Culture et promotion, Hélène Duclos (2007) « *Evaluer l'utilité sociale de son activité. Conduire une démarche d'auto-évaluation* ». Document téléchargeable : http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/200711_avise_cahier_evaluationutilitesoci-ale.pdf

Conseil Supérieur de l'ESS (2012). « *Rapport d'activité 2011 du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire* ». En ligne : <http://recma.org/sites/default/files/rapport-dactivite-2011-du-154.pdf>

Philippe Frémeaux (2013). « *L'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire* ». Ministère délégué en charge de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation. En ligne : <https://www.economie.gouv.fr/files/rapport-fremeaux-ess.pdf>

GECES (2014). « *Approches proposées pour la mesure de l'impact social* ». Sous-groupe du GECES (Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social) sur la mesure de l'impact social, 2014. En ligne : https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20150527/2014_ce_approches-mesure-impact-social.pdf

Julien Kleszczowski (2017). « *Construire l'évaluation de l'impact social dans les organisations à but non lucratif : instrumentation de gestion et dynamiques de rationalisation* », Thèse de doctorat de sciences de gestion de l'Université Paris-Saclay préparée à l'École Polytechnique, décembre 2017.

KPMG (2017). « *Baromètre de la mesure d'impact social* ». En ligne : <https://assets.kpmg/content/dam/kpmg/fr/pdf/2017/02/fr-barometre-mesure-impact-social.pdf>

MESIS, une méthode de Mesure et de Suivi d'Impact Social.¹
<https://www.le-frenchimpact.fr/bilan-engageant-pour-la-1ere-annee-du-programme-pionniers-french-impact>

Emeline Stievenart et Anne-Claire Pache (2014). « *Evaluer l'impact social d'une entreprise sociale : points de repère* », *RECMA* no 331, 93ème année. [En ligne] : http://www.recma.org/sites/default/files/recma331_076092.pdf

UDES – VALORESS : <https://www.valoress-udes.fr/>

¹ Méthodologie de suivi d'impact développée par 3 financeurs de l'ESS dans le cadre du fond NovESS (financé par la Caisse des dépôts et par des banques et fonds privés et qui a pour but de favoriser le changement d'échelle des OESS). Elle permet de faciliter une mesure d'impact partagée entre les porteurs de projets et leurs financeurs.

Aller plus loin

Centre de ressources national sur l'évaluation d'impact social :
<https://www.avise.org/evaluation-impact-social>

+ d'informations sur la chaire

Chaire d'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire

<https://chaireess.univ-lyon2.fr/>

L'équipe :

Emilie Lanciano, Professeure en Sciences de gestion chercheuse au laboratoire Coactis et coresponsable de la Chaire. emilie.lanciano@univ-lyon2.fr

Julien Lois, maître de conférences associé, directeur d'APF Développement Auvergne-Rhône Alpes et coresponsable du master 2 ESS en alternance.
julien.lois@univ-lyon2.fr / julien.lois@apf.asso.fr

Hoel Ascouet, coordinateur de la chaire. h.ascouet@univ-lyon2.fr

Groupe thématique « mesure d'impact »

Coordinatrice : Isabelle Dedun, maître de conférences en Sciences de gestion chercheuse au laboratoire Coactis et coresponsable de la mention ESS.
isabelle.dedun@univ-lyon2.fr

